



**KPMG Audit**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France



**Lison Chouraki Audit**  
3, rue Anatole de la Forge  
75017 Paris  
France

# Pharnext S.A.

## **Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

Assemblée générale du 28 juin 2017, résolution n°6  
Pharnext S.A.  
11, rue des peupliers - 92130 Issy les Moulineaux  
*Ce rapport contient 2 pages*  
Référence : CP-172-383



**KPMG Audit**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France



**Lison Chouraki Audit**  
3, rue Anatole de la Forge  
75017 Paris  
France

## **Pharnext S.A.**

Siège social : 11, rue des peupliers - 92130 Issy les Moulineaux

## **Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

Assemblée générale du 28 juin 2017, résolution n°6

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital par périodes de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité. Cette délégation serait consentie sous réserve de l'adoption de la cinquième résolution.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Paris La Défense, le 13 juin 2017

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.

Catherine Porta  
Associée

Paris, le 13 juin 2017

Lison Chouraki Audit

Lison Chouraki